

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du MARDI 10/07/2018

Présents : H. Giroud-Garampon, F. Nardin,

Excusés : A. Serve, D. Franzin, C. Farrat.

RAPPEL :

Les clubs en infraction au statut de l'arbitrage pour la saison 2018/2019 ont paru sur le PV N° 378 du mardi 27 Février 2018 et N° 394 du lundi 18 Juin 2018.

COURRIERS

ARBITRES :

SAINT ALBIN Laurent : Après deux années « indépendant » la commission entérine votre demande de représenter le club de VALLEE DE LA GRESSE au statut de l'arbitrage dès la saison 2018/2019.

KEITA IBRAHIMA : La commission entérine votre demande d'être indépendant pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020

CHABANE AMAR : La commission entérine votre demande d'être indépendant pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020

CLUB : JARRIE-CHAMP :

Vous avez droit pour la saison 2018/2019 à six mutés dont deux mutés hors période.

GUINEENS DE L'ISERE : La commission vous informe de la démission de votre club de Mr **KEITA IBRAHIMA**.

AS MARTINEROIS : La commission vous informe de la démission de votre club de Mr **CHABANE Amar**

Le Président
Herve GIROUD-GARAMPON

Le Secrétaire
Florent NARDIN